

2018

Retour sur l'Intervention de Poulantzas au sein de l'Althusserisme: la Tentative de Constitution d'une Théorie Marxiste de l'Etat dans le Champ de la Science Politique

Julien Pallotta

Université Toulouse 2, julienpallotta@gmail.com

Follow this and additional works at: <https://scholar.oxy.edu/decalages>

Recommended Citation

Pallotta, Julien (2016) "Retour sur l'Intervention de Poulantzas au sein de l'Althusserisme: la Tentative de Constitution d'une Théorie Marxiste de l'Etat dans le Champ de la Science Politique," *Décalages*: Vol. 2: Iss. 2.

Available at: <https://scholar.oxy.edu/decalages/vol2/iss2/7>

This Dossier: Althusser-Poulantzas is brought to you for free and open access by OxyScholar. It has been accepted for inclusion in Décalages by an authorized editor of OxyScholar. For more information, please contact cdla@oxy.edu.

Nous nous proposons de revenir ici sur l'intervention de Poulantzas dans le champ académique des années 1960 : nous la caractérisons comme double. Premièrement, Poulantzas se rattache théoriquement à l'entreprise de refondation ou de rénovation du marxisme par Althusser et ses proches collaborateurs. Deuxièmement, il est professeur dans un département de « sciences politiques ». C'est ainsi qu'il est conduit à forger le projet théorique suivant : élaborer, dans le champ de la science politique, une théorie marxiste de l'Etat compatible avec les réquisits épistémologiques exposés dans *Pour Marx* et dans *Lire le Capital*¹. Ceux-ci se ramènent à la contrainte conceptuelle, théorique et méthodologique centrale identifiée par la « métaphore de la topique ». Aussi, dans un premier temps, allons-nous replacer cette tentative de théorie de l'Etat dans le cadre plus général de la théorie structurale de la formation sociale. Nous pourrions alors étudier plus précisément comment Poulantzas circonscrit la place et la fonction de l'Etat dans la formation sociale, avant de nous intéresser au trait spécifique qu'il attribue à l'Etat capitaliste, à savoir l'originalité du droit qu'il met en œuvre et de l'idéologie juridique qui le fonde. Nous terminerons brièvement cet exposé en nous demandant en quoi certains des outils théoriques de Poulantzas sont ou non opératoires aujourd'hui.

1) *La théorie de l'État comme théorie régionale du matérialisme historique*

C'est dans son ouvrage publié en 1968, *Pouvoir politique et classes sociales*², que Poulantzas offre sa première tentative systématisée de théorie marxiste de l'Etat. Il se montre soucieux, dans l'introduction de l'ouvrage, de situer la place de la théorie de l'Etat et du pouvoir politique dans le marxisme. A cet égard, il faut ne pas hésiter à repartir de ce qui est une source même du propos de Poulantzas : la présentation du matérialisme historique opérée par Etienne Balibar dans sa contribution à l'ouvrage

¹ La correspondance qu'il entretient avec Althusser dans la deuxième moitié des années 1960 témoigne de l'inconfort épistémologique dans lequel il se trouve, et il y déclare lui-même sa tentative comme « tâtonnante ». Cf. Archives IMEC/ ALT2. C5-03. Lettre de Poulantzas à Althusser. 1966 ? : « [...] J'en viens au troisième point, le domaine dont je m'occupe. La science politique. Parlons-en. Tu sais mieux que moi la carence marxiste à cet égard. Carence qui conduit au début à un *tâtonnement inévitable*. Tâtonnement qui n'est pas affaire de deux ou six mois, mais qui peut durer plus longtemps. Tout est à faire là-dedans. Comment veux-tu ou réclames-tu dès le début la clarté de diamant ? [...] Crois-tu cependant que les concepts mis en œuvre dans le *Capital* puissent suffire à une analyse du domaine du politique ? Et, si non, un certain flottement ne sera-t-il pas, pendant un temps, inévitable ? »

² Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.I, Paris : Maspero (« Petite collection Maspero »), 1968, et *Pouvoir politique et classes sociales*, t.II, Paris : Maspero (« Petite collection Maspero »), 1971.

collectif *Lire Le Capital*³ : le marxisme, compris comme « matérialisme historique », est la science de l'histoire, ou plus précisément des formations sociales (toujours historiquement situées). Cette science, les althussériens pensent en trouver l'axiomatique⁴ dans la Préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique* de 1859, préface dans laquelle Althusser trouvera la figuration de la formation sociale qu'il appellera, par un emprunt à Freud, « topique »⁵. Balibar présente ainsi certains textes de Marx (ainsi certains passages de l'*Idéologie allemande*, divers brouillons préparatoires du *Capital*, mais surtout la Préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique* de 1859, texte constamment commenté et réutilisé par la tradition marxiste) comme contenant les principes généraux de la théorie générale de l'histoire des formations sociales : selon ce que dit aujourd'hui Balibar⁶, l'entreprise althussérienne a reposé sur le principe que cette théorie peut être systématisée, d'où l'idée d'un corps de propositions fondamentales (l'axiomatique) dont on peut dériver d'autres énoncés, et les continuateurs (althussériens) de Marx se donnent comme tâche le développement de cette théorie. On peut dire que Poulantzas, s'il ne parle pas d'axiomatique, participe néanmoins de cet effort théorique, et souligne la nécessité, après les indications éparses laissées par les classiques du marxisme, de systématiser la théorie : ce qui signifie bien à la fois que la théorie de l'Etat, si elle existe à l' « état pratique »⁷, n'existe pas encore pleinement, et qu'elle doit être produite, et qu'elle n'existera pleinement qu'à prendre sa place dans la théorie générale du matérialisme historique.

Il faut prendre soin de distinguer, au sein du discours théorique, à la suite de Balibar et Poulantzas, entre les objets formels-abstraites, et les objets réels-concrets. Les concepts généraux livrés par Marx, notamment celui de mode de production, et ceux qui lui sont corrélés, sont abstraits-formels, et n'ont de sens qu'à être utilisés pour analyser des objets réels concrets, toujours situés historiquement, c'est-à-dire singuliers (ainsi, telle ou telle formation sociale : par exemple, la France de Louis-Napoléon Bonaparte, étudiée par Marx). Dans le cadre de la construction ou

³ Etienne BALIBAR, « Les concepts fondamentaux du matérialisme historique », in Louis ALTHUSSER (dir.), *Lire le Capital*, Paris : PUF (« Quadrige »), 1996, p. 419-568.

⁴ Etienne Balibar nous a rapporté une fascination de certains althussériens pour les projets borbakiens de formalisation des mathématiques, d'où le terme d'axiomatique (communication personnelle).

⁵ Il propose, par exemple, explicitement la comparaison entre les « topiques » freudiennes de l'appareil psychique inconscient et la « topique » marxiste de la formation sociale dans son manuscrit d'initiation à la philosophie rédigé entre 1976 et 1978. Cf. Louis ALTHUSSER, *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes*, Paris : PUF (« Perspectives critiques »), 2014, p. 292, note 2. Pour un examen du rapport d'Althusser à Freud, et plus généralement à la psychanalyse, cf. Pascale GILLOT, *Althusser et la psychanalyse*, Paris : PUF (« Philosophies »), 2009.

⁶ Communication personnelle.

⁷ Expression d'Althusser employée par Poulantzas : un concept peut être à l'œuvre, sans être expressément thématique et théorisé, sous une forme « non-thématique » dirait un autre courant de pensée. La systématisation va donc offrir un gain de lumière et de cohérence.

reconstruction de théorie de l'Etat, nous devons nous limiter aux concepts abstraits-formels. Le matérialisme historique conçoit toute formation sociale historiquement déterminée comme reposant sur un mode de production dominant, quoique pouvant être constituée par un chevauchement de plusieurs modes de production : la formation sociale est un « tout social » doté de la structure d'une unité complexe (à dominante : c'est-à-dire où domine un certain mode de production sur les autres). Cette définition de la formation sociale comme un tout social structuré à dominante est reprise des articles d'Althusser recueillis dans *Pour Marx*, articles qui forment le point de ralliement des « althussériens ». Pour nos besoins, nous n'en retiendrons que ce qu'en dit Poulantzas. Refusant l'idée (attribuée à Hegel, mais déjà à Montesquieu) d'une totalité organisée autour d'un principe unique dont les instances sociales ne seraient des expressions phénoménales (ainsi, le droit à Rome, etc.), l'althussérisme développe l'idée d'un tout social constitué de différentes instances, ou pratiques, ou structures, qui jouissent entre elles d'une relative autonomie, et qui sont déterminées, en dernière instance, par l'économique : selon les textes, un mode de production comprend comme niveaux fondamentaux l'économique, le politique, l'idéologique, et le théorique. Pour chacun de ces niveaux, Poulantzas parle de « structures régionales », et c'est la structure du tout à dominante qui commande la constitution même des structures régionales, en leur assignant leur place, et leur distribuant des fonctions : ainsi, il faut retenir l'idée que les rapports qui constituent chaque niveau sont *surdéterminés* par les rapports entre les différents niveaux, et ne sont jamais l'expression simple d'un seul niveau. Les althussériens appellent « économisme » la déviation théorique qui fait de tous les processus sociaux non économiques des expressions ou des phénomènes inessentiels⁸.

La lutte contre l'économisme d'une certaine tradition marxiste (identifiée par Althusser comme étant celle de la II^e Internationale, et qui triomphe sous Staline⁹) implique de redonner une « autonomie relative » aux instances ou structures du tout social. Cette autonomie fonde la possibilité même d'une théorie « régionale » de l'Etat selon Poulantzas ; ainsi Marx, dans *Le Capital*, a livré une théorie régionale de l'instance ou structure économique, livrant seulement des indications (en des passages célèbres sans cesse commentés par les althussériens¹⁰) sur les rapports entre l'instance

⁸ On voit d'ailleurs que cette idée d'une simple expression de tous les phénomènes à partir d'un principe simple de détermination est une résurgence de l'« hégélianisme » au sein du marxisme. Il faut, par ailleurs, prendre très au sérieux l'idée qu'historiquement le marxisme a pu fonctionner comme une variante de l'hégélianisme qui, à la place de l'Etat prussien, a mis la Révolution.

⁹ La caractérisation du stalinisme, donc de l'involution contre-révolutionnaire de la révolution, est une des grandes préoccupations théoriques et politiques des althussériens ; l'althussérisme a tenté d'en produire une « critique de gauche ».

¹⁰ Il s'agit du passage consacré à la loi limitant la durée de la journée de travail, et du passage, considéré comme « hautement politique » par les althussériens, consacré à l'« accumulation primitive ».

juridique, l'instance étatique et l'instance économique. Si on reprend le vocabulaire et l'imagerie de Marx, analysés par Althusser à divers endroits¹¹, on dira que la formation sociale est comparable à un édifice qui repose sur des fondations : l'instance économique est la « base » sur laquelle repose une « superstructure » juridico-politico-idéologique. Althusser emploie, lui, assez fréquemment le terme « infrastructure » pour désigner la base économique. C'est cette représentation spatiale, ou architecturale, de la formation sociale qu'Althusser a choisi d'appeler la « topique », et tout ce que nous aurons à dire sur la théorie de l'Etat et du politique dans ce travail sera à inscrire dans le cadre de la topique, et de sa réécriture permanente. A propos de la topique, la spécificité de l'entreprise althussérienne, en cela dans la continuité de celle de Gramsci, consiste à redonner de la consistance à la superstructure.

Mais ce qui caractérise fondamentalement la topique matérialiste de la formation sociale, plus encore que l'autonomie relative de la superstructure, est le caractère déterminant en dernière instance de l'économique. Comment fonctionne cette détermination, et en particulier dans le mode de production capitaliste qui nous intéresse au premier chef ? Pour le savoir, Poulantzas repart de la réécriture structurale de l'instance économique effectuée par Balibar dans *Lire le Capital* : l'économique, en général, est une structure constituée par des éléments invariants qui n'existent que dans leur combinaison (les rapports entre les éléments constituent leur nature, ce qui distingue cette combinaison d'une combinatoire). Poulantzas résume ainsi la structure économique :

« Ces éléments invariants de l'économique sont les suivants :

1. – *Le travailleur* – le "producteur direct" –, c'est-à-dire la *force de travail*.
2. – *Les moyens de production*, c'est-à-dire l'*objet* et les *moyens* de travail.
3. – *Le non-travailleur* qui s'approprie le surtravail, c'est-à-dire le *produit*.

Ces éléments existent dans une combinaison spécifique qui constitue l'économique dans un mode de production donné, combinaison qui est elle-même composée par une double relation de ces éléments.

1) *Une relation d'appropriation réelle* (parfois désignée par Marx sous le terme de « possession ») : elle s'applique au rapport du travailleur et des moyens de production, c'est-à-dire au procès de travail, ou encore au système des forces productives.

2) *Une relation de propriété* : relation distincte de la première, car elle fait intervenir le non-travailleur comme propriétaire, soit des moyens de production, soit de la force de travail, soit des deux, et ainsi du produit. Il s'agit ici de la relation définissant les rapports de production proprement dits¹² ».

¹¹ Cf. Louis ALTHUSSER, *Sur la reproduction*, Paris : PUF, 2011, p.89-92.

¹² Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t. I, *op.cit.*, p. 21.

La structure économique de toute formation sociale est donc composée par la combinaison du système des forces productives et des rapports de production. Ce qui caractérise le mode de production capitaliste (dorénavant M.P.C.) est la relation d'*homologie* entre les deux relations d'appropriation et de propriété qui survient avec le développement de la grande industrie (avec la séparation du travailleur et des moyens de production, qui s'ajoute à la séparation dans la relation de propriété). La forme que prend la combinaison signalée détermine la façon dont fonctionne la détermination en dernière instance, et dont est déterminée, au sein de la formation sociale, la dominance des instances du tout social. Poulantzas cite un extrait du livre III du *Capital* où Marx expose le fondement secret et caché de tout l'édifice social, c'est-à-dire le fondement de la forme que prend l'Etat à une période donnée :

« La forme économique spécifique dans laquelle du surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs, détermine le rapport de dépendance (politique), tel qu'il découle directement de la production elle-même, et réagit à son tour de façon déterminante sur celle-ci. C'est la base de toute forme de communauté économique, issue directement des rapports de production et en même temps la base de sa forme politique spécifique. C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de l'édifice social, et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref la base de la forme spécifique que revêt l'Etat à une période donnée...¹³ ».

On retrouve bien la métaphorique architecturale de la « base » et de l'« édifice », conjointe à celle du « secret » (c'est-à-dire au fait que le mécanisme social ne se donne pas clairement à la conscience des individus-sujets-acteurs historiques) : l'économique est la base qui détermine la forme de la superstructure étatique, mais celle-ci réagit en retour, de manière dialectique, sur la base. Cela suppose qu'elle dispose d'une autonomie relative. Remarquons également que l'économique, s'il est déterminant en dernière instance, n'est pas nécessairement l'instance dominante du tout social ; mais, précisément, il détermine l'instance qui joue le rôle dominant dans le tout social. A l'appui de cette idée, Poulantzas cite cet autre extrait du *Capital* :

« Suivant ces objections, mon opinion que le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique, intellectuelle, est juste pour le monde moderne, dominé par les intérêts matériels, mais non pour le Moyen-Âge où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique...Ce qui est clair, c'est que ni le premier ne pourrait vivre du catholicisme, ni la seconde de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme, et ici la politique jouaient le rôle principal...¹⁴ »

¹³ Karl Marx, *Le Capital*, L. 3, t. III, p. 171, cité in Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 22-23.

¹⁴ Karl Marx, *Le Capital*, L. 1, t. I, p. 93 (note), cité in Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 23.

Mais ce qui intéresse Poulantzas est la constitution d'une théorie « régionale » de l'Etat capitaliste, pièce d'une théorie particulière de la formation sociale dominée par le M.P.C. Or, nous pouvons d'ores et déjà signaler deux caractéristiques fondamentales de la matrice du M.P.C. : premièrement, donc, l'autonomie spécifique et relative des deux instances économique et politique, et deuxièmement, le fait que l'économique, non seulement est déterminant en dernière instance, mais, en plus, joue le rôle dominant dans le tout social. Cette deuxième caractéristique est décisive pour la détermination de la place et de la fonction de la superstructure juridico-politique (l'Etat) dans la formation sociale capitaliste. Comme le fait remarquer Poulantzas, cette dernière appellation qui soude d'un trait d'union le juridique et le politique est déjà problématique en soi. Cette dénomination, venue de la tradition marxiste, désigne, Poulantzas le dit clairement, le pouvoir institutionnalisé de l'Etat.

Néanmoins, le droit peut aussi être considéré comme une instance relativement autonome du tout ; c'est que nous monter clairement un exemple que donne Balibar dans *Lire le Capital* : la réglementation de la journée de travail, et de sa durée¹⁵. A ce sujet, l'intervention de l'instance étatique, par exemple dans le domaine de la lutte des classes économique, se fait dans la forme générale de la loi, c'est-à-dire une forme juridique. Jusqu'à un certain point, on peut distinguer instance étatique, et instance juridique. En effet, si l'on tenait à être absolument précis, il faut peut-être maintenir une différence de réalité entre le niveau juridique et le niveau politique. Poulantzas aborde ce problème dans une note¹⁶ en distinguant entre les structures juridiques et les structures politiques de l'Etat. Il est possible d'illustrer la relative autonomie de chacun de ces deux niveaux en mentionnant des cas de décalage entre ces niveaux ; ainsi, Poulantzas analyse, entre autres, le cas de la transition « allemande » du féodalisme au capitalisme où on peut relever un décalage entre un système juridique qui contient, de façon *larvée*, les formes de propriété capitaliste, et une structure encore largement féodale de l'Etat au XIX^e siècle¹⁷. On voit donc que la combinaison de ces deux niveaux dépend de l'individualité historique de la formation sociale considérée. Néanmoins, on peut continuer, par commodité et pour se conformer à un usage traditionnel dans le marxisme, de parler de superstructure juridico-politique de l'Etat. Cette fusion peut peut-être s'expliquer par le fait que le fait que l'Etat moderne est en position de monopole d'édiction du droit positif (du fait de son monopole de l'usage de la force sans lequel le droit ne peut se faire appliquer). Mais, ce serait alors recourir à un argument emprunté à la théorie juridique de la souveraineté. Le soupçon demeure toujours que le marxisme construise une partie de son concept d'Etat par des recours à la théorie politique et juridique traditionnelle. Quoi qu'il en soit, nous pouvons considérer l'Etat comme l'instance juridico-politique du tout social.

¹⁵ Etienne BALIBAR, *Lire le Capital* (dir. L. ALTHUSSER), *op.cit.*, p. 564.

¹⁶ *Ibid.*, note 7, p. 38.

¹⁷ *Ibid.*, p. 193.

2) La fonction et la place de l'État dans la formation sociale

La démarche de Poulantzas pour en venir à définir l'instance étatique (ou, donc, juridico-politique) dans la cadre d'une théorie de la formation sociale est tout à fait révélatrice : pour ce faire, il en passe d'abord par le rappel des définitions de la politique chez les classiques du marxisme (Marx, Engels, Lénine). Lorsque ceux-ci mentionnent la lutte (de classes) politique, en la distinguant de la lutte (économique) de classes, ils définissent sa spécificité par son *objectif* : l'Etat, en tant que niveau spécifique de structures d'une formation sociale. Le marxisme fait de l'Etat l'objectif stratégique par excellence : c'est pourquoi Poulantzas est conduit à produire une théorie de l'Etat. Les développements de la théorie sont conditionnés par cet objectif stratégique : c'est la spécificité du marxisme d'agencer des éléments théoriques *en vue d'un but stratégique*. Pour encadrer ses recherches, Poulantzas livre deux citations des classiques du marxisme ; tout d'abord, Marx :

« Le *political movement* de la classe ouvrière a ... comme objectif final – *Endzweck* – la prise de la *political power*¹⁸ ».

Et enfin, plus longuement, Lénine :

« Il ne suffit pas de dire que la lutte des classes ne devient une lutte véritable, conséquente, déployée, que le jour où elle embrasse le domaine de la politique... Pour le marxisme, la lutte des classes ne devient une lutte entièrement déployée de l'ensemble de la nation que le jour où, non seulement elle embrasse la politique, mais encore s'attache à ce domaine à l'essentiel : *la structure du pouvoir d'Etat*¹⁹ ».

Le marxisme, tout reconstruit sera-t-il par l'althusserisme, maintiendra toujours ce noyau dur de l'orthodoxie léniniste : en dernière instance, la question politique décisive est celle du pouvoir dans l'Etat. Pourquoi ? Poulantzas va devoir justifier théoriquement ce primat. Pour ce faire, Poulantzas dit qu'il faut savoir quelle place occupe la superstructure étatique (ou encore juridico-politique) dans la structure du tout social. Cette place est la suivante :

« A l'intérieur de la structure de plusieurs niveaux décalés à développement inégal, l'Etat possède cette fonction particulière de constituer le facteur de cohésion des niveaux d'une formation sociale. C'est précisément ce que le marxisme a exprimé en concevant l'Etat comme facteur de "l'ordre", comme "principe d'organisation", d'une formation, non pas dans le sens courant d'ordre politique, mais dans le sens de la cohésion de

¹⁸ Karl Marx, Lettre à Bolte du 29 novembre 1871, in Nicos POULANTZAS, *ibid*, p. 39.

¹⁹ Lénine, *Œuvres complètes*, Ed. Sociales, t.19, in Nicos POULANTZAS, *idem*.

L'ensemble des niveaux d'une unité complexe, *et comme facteur de régulation de son équilibre global, en tant que système*²⁰ ».

Cette longue définition mérite des éclaircissements. Tout d'abord, il faut bien reconnaître un moment d'étonnement : si le tout social est « complexe », si ses instances dotées d'une autonomie relative sont caractérisées par des temporalités propres, ce qui inclut des décalages entre elles, alors l'unité de la formation sociale est complexe et problématique. Il semble que Poulantzas attribue à l'Etat la fonction d'assurer cette unité par la cohésion entre ces instances. Mais, dans ce cas, on se demandera si le programme d'une théorie *régionale* de l'Etat n'est pas en train d'être déplacé vers le projet implicite d'une « méta-théorie » de la condition de l'unité même de la formation sociale étudiée par le matérialisme historique. En fait, Poulantzas pense à quelque chose de bien spécifique quand il parle de la mise en cohésion des niveaux de la structure du tout social : il rappelle qu'une formation sociale historique donnée peut être caractérisée par un chevauchement de modes de production (entre lesquels peut s'établir un rapport de forces) et par un décalage au niveau des instances. C'est alors que l'Etat joue un rôle décisif dans la période de transition caractérisée par la *non-correspondance* entre propriété et appropriation réelle des moyens de production. Poulantzas s'appuie alors sur un article de Bettelheim portant sur la question de la transition : « Comme le dit justement, dans ce cas, Bettelheim : "Un tel décalage entraîne d'importantes conséquences du point de vue de l'articulation des différents niveaux de la structure sociale. Cette non-correspondance implique, en effet, une efficace spécifique du niveau politique"²¹ ».

Or Poulantzas généralise à toute formation où se chevauchent plusieurs modes de production cette affirmation, mais tout *particulièrement* à la formation sociale capitaliste où le M.P.C. imprime sa domination aux autres modes de production. On peut, à ce stade, se poser une question : est-ce qu'une théorie qui définit l'Etat par cette fonction de mise en cohésion de niveaux décalés n'est pas *avant tout* une théorie de la « transition » révolutionnaire ? Il semble que l'ouvrage de Poulantzas, qui l'évoque rarement, mais qui l'évoque tout de même donc, soit hanté par la question de la « transition révolutionnaire » qui, dans le marxisme, est aussi bien la théorie politique de la « dictature du prolétariat » : si l'Etat est l'objectif stratégique, c'est qu'il est placé en position d'opérer la transition de la dominance d'un mode de production à un autre.

Quant à l'autre élément de la définition, la fonction de « régulation » d'un équilibre en tant que système, elle est caractéristique de la démarche de Poulantzas : croiser une lecture ou une relecture des classiques du marxisme avec une discussion

²⁰ Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 40-41.

²¹ Bruno BETTELHEIM, « Problématique de la période de transition », in *Etudes de planification socialiste*, n°3, p. 147, cité par Nicos POULANTZAS, *Ibid.*, p. 43.

des principaux courants de la « science politique ». Le projet de Poulantzas d'écrire un « manuel »²² est perceptible de ce point de vue. A certains égards, on peut se demander si ses lectures en « sciences politiques », quoi qu'il en dise, ne vont pas déteindre sur son propos qui se veut marxiste en l'infléchissant vers un certain juridisme. Mais, concernant le cas précis de cette définition de la fonction de l'Etat comme régulation d'un équilibre à l'intérieur des limites d'un système, Poulantzas renvoie à des courants des sciences politiques de l'époque pour lesquels le politique reçoit la fonction du maintien des limites à l'intérieur d'un système. Le mieux est encore de revenir à Georges Balandier à qui il se réfère en note²³. Celui-ci, dans son ouvrage d'anthropologie politique, étudie la question de la nécessité du pouvoir dans les sociétés humaines, et y répond en disant que sans un pouvoir, même rudimentaire, la structure sociale ne serait pas maintenue. Même dans un milieu « archaïque », poursuit-il, l'équilibre de la structure sociale est fragile et approximatif. Le pouvoir politique a donc une visée « conservatrice » : il vise à « conserver » en l'état une structure. Balandier synthétise ainsi sa position sur la nécessité du pouvoir politique : « En recourant à une formule synthétique, *on définira le pouvoir comme résultant, pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre* – comme elle menace tout système²⁴ ». Balandier ajoute que cette fonction n'est pas réalisée seulement au moyen de la « coercition » mais qu'elle inclut, au-delà de la souveraineté et de la bureaucratie, tout un ensemble de mécanismes qui visent à recréer de la cohésion sociale. Ainsi, dans cette perspective anthropologique, le pouvoir politique exerce une fonction d'« ordre » qui s'accomplit sur la menace permanente d'un « désordre » : il lutte contre la tendance du système social à perdre son unité et son équilibre relatif. L'équilibre qu'il s'agit de maintenir n'est donc jamais donné une fois pour toutes : c'est un équilibre instable, qui nécessite une régulation continue.

Ayant cela à l'esprit, on peut revenir aux classiques du marxisme : Poulantzas va devoir trouver chez eux l'équivalent de cette fonction de régulation d'une formation sociale comprise comme un système. Il mobilise plusieurs références, mais la plus classique est sans doute ce passage de Engels dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* :

« (L'Etat) est bien plutôt un produit de la société à un stade déterminé de son développement : *il est l'aveu que cette société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même, s'étant scindée en oppositions inconciliables qu'elle est impuissante à conjurer.* Mais pour que les antagonistes, les classes aux intérêts économiques opposés, ne se consomment pas, *elles et la société*, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en

²² Par ce type d'écriture théorique, il rejoint Althusser dont le principal texte sur la théorie de l'Etat (*Sur la reproduction*) est la première partie d'un manuel qui n'a jamais vu le jour. Chez Althusser, il s'agit clairement de la volonté didactique de donner les « connaissances de base » aux militants.

²³ Nicos POULANTZAS, *Ibid.*, p. 44 note 16.

²⁴ Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris : PUF (« Quadrige »), 1967/2007, p. 43.

apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de l' "ordre"; ce pouvoir, *issu de la société*, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'Etat ²⁵ ».

On retrouve bien, dans ce passage, l'idée que le pouvoir d'Etat surgit pour maintenir l' « ordre », mais il est précisé ce qu'il s'agit de maintenir dans les limites de cet « ordre » : l'antagonisme social de la lutte des classes. La spécificité du marxisme est toujours penser le pouvoir d'Etat comme un pouvoir intervenant dans un conflit de classes, pour le réguler et l'empêcher de faire « éclater » l'unité de la formation sociale. L'entropie qui menace le système social de « désordre » est ici retraduite en langage marxiste : l'antagonisme de classes qui menace la formation sociale de « désagrégation ». Les limites à l'intérieur desquelles doit être maintenu l'antagonisme sont les limites des rapports de production qui sont les rapports de classes de la société capitaliste. La spécificité du marxisme dans le champ des théories du pouvoir est de toujours le réinscrire sur la toile de fond d'un conflit en perpétuel développement : la lutte de classes. L'Etat n'est justifié dans son existence, et sa nécessité, non par une tendance anthropologique des sociétés à l'entropie, mais par le besoin d'un *instrument* qu'impose la lutte de classes à la classe dominante.

La domination politique de classe qui s'exerce au niveau de la superstructure juridico-politique (ou étatique) réfléchit et condense les contradictions de toutes les instances du tout social : Poulantzas cite un autre énoncé d'Engels faisant de l'Etat le « *résumé officiel* » de la société²⁶, ou encore Lénine faisant de la politique de l' « *économique condensé* »²⁷. Que le politique soit une condensation de l'instance économique est l'originalité propre du matérialisme historique dans le champ de la philosophie politique : aucune autonomie n'est accordée à la sphère étatique ou politique, aucune autonomie n'est accordée aux grands signifiants de la politique (liberté, égalité, etc.). Etienne Balibar, dans un texte (post-althussérien) récent²⁸, a proposé de nommer cette figure conceptuelle de la politique « hétéronomie de la politique » : la politique est dans un rapport essentiel à une « matière » qui constitue son autre. Plus précisément, pour Marx et ceux qui poursuivent son travail théorique, la politique n'est jamais que le développement des contradictions de la base économique de la société. Mais, concernant la fonction précise que Poulantzas, relisant Engels, attribue à l'Etat, il s'agit d'empêcher que les contradictions ne fassent « éclater » l'unité de la société.

²⁵ Friedrich ENGELS, *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Paris : Ed. Sociales, p. 156 et sv. cité par Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.1, *op.cit.*, p. 44-45.

²⁶ Nicos POULANTZAS, *Ibid.*, p. 45.

²⁷ Nicos POULANTZAS, *Ibid.*, p. 46.

²⁸ Etienne BALIBAR, « Trois concepts de la politique : Emancipation, transformation civilité », in *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris : Galilée (« La philosophie en effet »), 1997, p. 26 et sv.

A partir de cette fonction d'« ordre » assurée par l'Etat, Poulantzas va redéfinir la pratique politique, strictement corrélée à l'Etat ici. On se rappelle que Balandier a insisté sur la fonction *conservatrice* du pouvoir politique. Poulantzas s'en souvient, mais ajoute une deuxième fonction :

« En fait, *ou bien* la pratique politique a comme résultat le maintien de l'unité d'une formation, d'un de ses stades ou phases, c'est-à-dire sa non-transformation car, dans l'équilibre instable de correspondance/non-correspondance de niveaux décalés à temporalités propres, cet équilibre n'est jamais *donné* en tant que tel par l'économie, mais est maintenu par l'Etat (dans ce cas, la pratique politique a comme objectif l'Etat en tant que facteur de maintien de la cohésion de cette unité) ; *ou bien* la pratique produit des transformations en ayant pour objectif l'Etat comme structure nodale de rupture de cette unité, dans la mesure où il en est le facteur de cohésion : dans ce contexte, l'Etat pourra d'ailleurs être visé comme facteur de production d'une nouvelle unité, de nouveaux rapports de production²⁹ ».

L'opération de Poulantzas est tout à fait originale, et opère un glissement presque imperceptible. Sa définition générale, inspirée d'une lecture croisée de classiques du marxisme et de « science politique », tend à ne présenter l'Etat que sous son versant « conservateur » : il conserve ou maintient en l'état la structure sociale en régulant un équilibre instable. En somme, pour la formation sociale capitaliste, le réformisme est le conservatisme éclairé. Alors que Poulantzas n'avait présenté auparavant que cette fonction de l'Etat, il en ajoute une autre, qui est construite par démarcation d'avec celle-ci : une fonction proprement *révolutionnaire*. Si l'Etat peut servir à conserver l'unité complexe existante, il doit pouvoir aussi servir à la « démembrer » (Althusser)³⁰ et à la remembrer sur de nouvelles bases : Poulantzas revient alors à la question de la « transition ». Remembrer sur de nouvelles bases, cela signifie produire de nouveaux rapports de production. Bien sûr, ce ne peut être une décision arbitraire qui conduirait à cette transformation : la lutte politique qui a pour objectif l'Etat n'est que la « condensation » de la lutte économique et ne devient révolutionnaire qu'en cas d'antagonisme exacerbé. Le trajet théorique de Poulantzas est étonnant : partir de position des classiques du marxisme pour qui l'objectif de la lutte politique doit être le pouvoir d'Etat, mais dans une visée révolutionnaire, pour arriver, *via* la lecture croisée d'Engels et de la « science politique », à l'idée que l'Etat est le facteur de régulation de l'équilibre de la formation sociale, c'est-à-dire ce qui empêche la société de s'enfoncer dans des contradictions explosives, pour revenir à son point de départ révolutionnaire. Ce qui appelle l'attention dans ce trajet, c'est sans doute à quel point l'Etat est considéré comme un « instrument » maniable dans un sens ou dans un autre : même s'il ne surgit pas sans nécessité, c'est-à-dire

²⁹ Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, *op.cit.*, p. 41.

³⁰ Louis ALTHUSSER, *Pour Marx*, Paris : La Découverte, 1996, p. 221.

indépendamment du « bon vouloir » des dominants, dès qu'il existe, il semble pouvoir être utilisé *indifféremment* pour une fin ou pour une autre. Etienne Balibar, dans un texte récent (post-althussérien), nous rappelle que cette croyance en la *neutralité* de l'instrument étatique était celle de Lénine pour qui « l'appareil d'Etat, *qui est un pur instrument*, peut être employé aussi bien par les dominants qui s'en servent pour écraser la résistance des dominés à l'exploitation, que par les dominés, lorsqu'ils arrachent le "gourdin" des mains de la classe dominante, et s'en servent pour écraser à leur tour la résistance de celle-ci à la transformation de la société et à l'abolition des conditions de l'exploitation³¹ ». C'est cette idée d'une *neutralité* de l'Etat qui ressort paradoxalement de la présentation de Poulantzas. C'est la question que nous pourrions lui poser : l'Etat, imposé comme instrument de domination, pourra-t-il réellement être utilisé aussi simplement pour abolir la domination ?

Cette question n'est jamais affrontée par Poulantzas car il ne développe jamais pour elle-même la question de la « transition révolutionnaire » du capitalisme au communisme. Pourtant, l'objectif stratégique qui conditionne sa théorie n'est pas la transition de la féodalité au capitalisme : c'est bien la transition du capitalisme au communisme. Cette question de la *neutralité* de l'Etat est, à ce stade de l'analyse, un point aveugle de Poulantzas. Elle est liée au fait que Poulantzas ne développe pas la question de savoir en quoi la pratique politique « bourgeoise » et la pratique politique « prolétarienne » sont ou non hétérogènes.

Revenons au propos explicite de Poulantzas : l'Etat a pour fonction de maintenir la conflictualité sociale à l'intérieur des limites du système social. Puisque ce qui l'intéresse est non pas de produire une théorie de l'Etat *en général*, mais une théorie de l'Etat de la formation sociale capitaliste (appelé, en raccourci, « Etat capitaliste »), on peut dire encore plus nettement : l'Etat capitaliste a pour fonction la régulation de la conflictualité sociale de la lutte des classes et l'empêchement de l'« éclatement » de la société capitaliste. L'Etat reçoit alors une double caractérisation : à la fois production de l'unité de la formation sociale, mais production d'une unité sur fond de divisions antagoniques. Il condense, réfléchit l'antagonisme en l'empêchant de faire éclater le système de rapports de production sur lequel il repose : lieu de production de l'unité, et lieu de déchiffrement de l'unité et de l'articulation des instances d'une formation. On peut redéfinir encore le rôle de l'Etat dans la topique : lieu de condensation des contradictions de l'infrastructure, il reçoit pour fonction de maintenir ces contradictions dans les limites des rapports de production existants. Autrement dit, l'Etat a pour fonction la reproduction des rapports de production.

³¹ Etienne BALIBAR, *Violence et civilité*, Paris : Galilée (« La philosophie en effet »), 2010, p.161. Balibar poursuit sa réflexion en montrant comment cette croyance est illusoire, et comment, dans le processus révolutionnaire, l'usage volontaire de la violence (même imposé par des circonstances) ne laissera pas inchangés les sujets révolutionnaires aspirés par des « forces incontrôlables » et gagnés par un imaginaire de la destruction, d'autodestruction et de la conspiration.

Cela signifie que cette reproduction (qui est la reproduction des classes sociales) ne s'opère pas uniquement au niveau de l'instance économique dans sa pureté « autonome » : il existe des conditions idéologiques et politiques de cette reproduction des rapports sociaux de classe qui peuvent être reconduites à l'activité de l'Etat. La fonction globale de l'Etat est de produire l'unité et la cohésion de la formation sociale, mais, dans une formation sociale capitaliste, cette production revient à assurer la reproduction des rapports de production qui sont des rapports de classes. La question devient donc de savoir comment l'Etat réalise cette fonction générale. La question doit encore être précisée : le matérialisme historique, comme pratique théorique consubstantiellement liée à un mouvement politique (le Mouvement Ouvrier), se doit d'élaborer une théorie de l'Etat capitaliste ; il s'agit donc pour Poulantzas de savoir comment l'Etat capitaliste assure le maintien et la reproduction des rapports sociaux de l'ordre établi capitaliste. Nous allons, pour ce faire, repartir de la définition de l'Etat capitaliste comme « superstructure juridico-politique ».

3) L'Etat capitaliste et le droit : la division de l'instance « juridico-politique » ou la division de l'idéologie juridique

Il faut commencer par dire que c'est par le biais du droit que la superstructure juridico-politique de l'Etat est en rapport avec la structure des rapports de production qu'elle contribue à reproduire.

Des analyses menées par Poulantzas à ce sujet, on peut retenir que l'Etat moderne capitaliste se distingue des formes d'Etat qui le précèdent par l'originalité et la centralité du droit qu'il met en œuvre : un droit privé reposant sur le droit marchand et les catégories de personnes libres et égales, qui est une des conditions de fonctionnement de la structure économique (en permettant le contrat de travail par et les titres de propriété par exemple) et un droit public qui affirme le principe de la souveraineté du peuple-nation formé de sujets-citoyens dont l'unité n'existe que par la représentation de l'unité de l'Etat. Mais, ce qui est intéressant à relever, c'est que le droit effectue, par son fonctionnement, de véritables effets idéologiques de « subjectivation » : pour le droit privé, de l'individu en « personne libre et égale » masquant ainsi son appartenance de classe, et pour le droit public, de l'individu en « sujet-citoyen » s'identifiant à l'« intérêt général-national » représenté par l'Etat. On peut se demander à égard si l'idéologie juridique ne se scinde pas en deux : une idéologie « personnaliste »-privée et une idéologie de « l'intérêt général » qui fait communiquer spéculairement le sujet-citoyen et l'Etat. Les deux effets de ces idéologies, toutes deux fondées sur l'idée d'égalité (égalité des volontés des « personnes », égalité des « citoyens »), est d'opérer une occultation de l'appartenance de classe : cette occultation participe des outils tactiques de la classe dominante pour mener sa lutte de classe contre les classes dominées, ici en les désorganisant. Pour ces

raisons structurelles, et également pour des raisons historiques (les classes bourgeoises ont formulé leurs revendications politiques contre l'ordre féodal dans le langage du droit), l'idéologie juridique est la région dominante de l'idéologie d'Etat de la société capitaliste.

Il faut repartir de la thèse selon laquelle la fonction de « cohésion » opérée par l'Etat ne s'accomplit que sur le fond permanent d'un antagonisme de classe : ainsi, son véritable *modus operandi* est la désactivation ou la neutralisation des contradictions sociales qui pourraient conduire à l'éclatement de la société capitaliste. Autrement dit, l'unité sociale est produite comme unification obtenue contre la menace de désagrégation du corps social. Même si Poulantzas dit que la fonction d'« ordre » ou la fonction de « cohésion » ne se réduit pas à la dimension d'« ordre politique », il faut bien reconnaître que son analyse valide bien, entre autres, l'idée selon laquelle l'unité de la société est produite par l'unité de l'Etat ou, mieux, par l'unité des sujets dans l'Etat. C'est ainsi que Poulantzas se livre à une description des caractéristiques de l'Etat moderne absolutiste, dans l'Europe occidentale, dont il fait l'Etat de transition du féodalisme vers le capitalisme³².

La nouveauté de ce type d'Etat est que son pouvoir n'est pas fondé sur une loi divine qui le limiterait, et que le titulaire de la puissance publique n'est y contrôlé par aucune autorité supérieure. Avec le déclin des diverses assemblées tenues par les *états médiévaux*, apparaît un Etat centralisé qui exerce son pouvoir de juridiction à l'intérieur d'un domaine *territorial-national*. L'Etat absolutiste représente l'unité proprement politique d'un pouvoir centralisé sur un ensemble national, à l'encontre d'un morcellement du pouvoir en différents domaines territoriaux régis par des privilèges médiévaux (écrits ou coutumiers). A ce morcellement et à cette multiplicité de privilèges succède une codification écrite de règles de droit élaborée par l'Etat. Ce pouvoir de faire et de casser la loi sur un territoire donné a été théorisé par Bodin comme « souveraineté de l'Etat ». Ce pouvoir ne se présente jamais sans représenter, sur son territoire, l'intérêt général public : l'unité de la formation sociale a parmi ses conditions de possibilité l'union des sujets juridico-politiques sous un intérêt général. On peut encore le dire autrement en disant que l'Etat, par sa centralisation du pouvoir sur un domaine territorial, fait émerger un « peuple » ou une « nation ». Le peuple serait produit par l'unification des sujets dans l'intérêt général incarné par l'Etat. L'Etat capitaliste se présente comme un « Etat populaire » : la superstructure juridico-politique a une autonomie relative par rapport à la base ou infrastructure, mais elle lui est néanmoins liée.

³² En réalité, il faudrait des développements historiques plus précis. Poulantzas rappelle simplement que la naissance de l'Etat absolutiste varie selon la formation sociale nationale considérée. L'Angleterre, par exemple, opère sa transition de l'Etat féodal à l'Etat capitaliste de manière plus tardive et plus directe que la France.

Ainsi, la caractérisation complète de l'Etat capitaliste est, selon Poulantzas, « Etat-populaire-de-classe ». Pourtant, dans la représentation juridiste du pouvoir (Etat défini uniquement par sa souveraineté territoriale, et son incarnation de l'unité du peuple par la représentation de l'intérêt général) est *absente* toute domination politique de classe : la superstructure juridico-politique ne connaît que des « sujets » qui sont des « individus » dotés de droits égaux, ou encore des « citoyens » libres et égaux. Dans l'idéologie juridique, idéologie dominante de la formation sociale capitaliste, est absente toute idée de domination de classe, à la différence de l'idéologie religieuse féodale qui justifie comme « naturelle » et « sacrée » la hiérarchie sociale³³. L'Etat moderne ne connaît et ne reconnaît que les sujets qu'il institue, et auxquels il donne des droits, lui qui est le producteur du droit, lui qui est la source centrale du droit. Faisant suite à la réglementation féodale fondée sur des *privilèges*, l'Etat moderne organise un système de lois fondées sur les principes de liberté et d'égalité, d'« égaliberté » pour reprendre le mot-valise de Balibar.

Le trait distinctif de l'Etat capitaliste, soutient Poulantzas, est précisément, au niveau de la superstructure juridico-étatique, au niveau du droit public et de la relation entre les « sujets » libres et égaux et la puissance publique, l'*absence* de la détermination de ces mêmes individus en tant qu'agents de la production. La question, pour le marxisme, est de déterminer en quoi la structure économique implique cette superstructure de l'Etat capitaliste. En fait, la « *dissimulation* » effectuée par la structure juridique de la structure de classe des rapports de production est avant tout opérée au niveau du *droit privé* qui codifie et formalise le contrat d'achat et de vente de la force de travail et les relations de propriété. Même si Poulantzas ne tente pas réellement d'expliquer comment s'articulent le droit privé capitaliste et la constitution publique de l'Etat, on peut proposer une solution à ce problème en recourant à la thèse de Marx qu'il mentionne lui-même selon laquelle le rapport immédiat entre le producteur direct et le propriétaire des moyens de production (formalisé par le *droit privé*) est le « *secret* » de la constitution des superstructures³⁴.

Pour développer cette question, sur laquelle l'analyse de Poulantzas manque peut-être de précision, on peut recourir au passage que Balibar consacre au droit dans sa contribution à *Lire le Capital*³⁵. Balibar démontre, en effet, que cette dissimulation de l'appartenance de classe opérée par le droit est rendue possible par un *décalage* entre la structure juridique et la structure du rapport de production. Le droit, qui se caractérise par son universalisme abstrait, est une forme qui fait abstraction des rapports de production qu'il codifie. Il ne reconnaît que deux catégories : les personnes et les choses. Le contrat (par exemple le contrat de travail) s'établit entre

³³ Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, tome 2, Paris : Maspéro (« Petite collection Maspéro »), 1971, p. 36.

³⁴ Cf. Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.1, *op.cit.*, p. 133.

³⁵ Etienne BALIBAR, *Lire le Capital* (dir. L. ALTHUSSER), *op.cit.*, p. 456-465.

des personnes, tandis que la propriété est le rapport d'une personne (humaine) à une chose. Or il existe un décalage entre la structure juridique qui ne reconnaît que des « personnes » ou des « choses » et la structure économique qui est définie pour des *classes sociales* ou des *représentants* de classes sociales : le droit masque le fait qu' « une classe ne peut pas être *sujet* de la propriété au sens où – juridiquement – l'individu est sujet de *sa* production, ni *partenaire*, "autrui", d'un contrat³⁶ ». Finalement, le droit produit l'illusion selon laquelle le rapport social serait un rapport interindividuel alors que c'est un rapport de *classe*. Balibar peut alors conclure ce raisonnement en repérant, de nouveau chez Marx, un recours au lexique du « secret » et de la « dissimulation » pour nommer ce type particulier de relation :

« Cette relation n'a rien d'individuel, elle n'est pas par conséquent un contrat, mais un "*fil invisible*"³⁷ qui attache l'un à l'autre le travailleur à la classe capitaliste, le capitaliste à la classe ouvrière (*Capital*, III, p.16, p.20). Le rapport social que détermine la répartition de moyens de production se trouve donc institué comme rapport nécessaire entre chaque individu d'une classe et l'ensemble de la classe opposée³⁸ ».

Le rapport social de production, qui est un rapport de classe, est un « fil invisible » qui est masqué par le fonctionnement normal des catégories juridiques. Cette « invisibilisation » ou « occultation » est un effet qu'on peut qualifier d' « idéologique » produit par le fonctionnement même du droit. Poulantzas y voit un effet proprement politique de lutte de classe : il n'est plus possible de séparer absolument dans la superstructure entre une instance juridique et une instance idéologique. C'est pourquoi Poulantzas est conduit à analyser l'effet produit par la superstructure juridico-étatique en parlant, pour son compte, de l'effet des « *structures juridiques et idéologiques* »³⁹, ce qui est déjà une manière d'unifier toute la superstructure (Etat, droit, idéologie), ou de montrer qu'on ne peut localiser, à part, une instance « idéologique » dans le tout social⁴⁰. Plutôt que de parler de structures juridico-idéologiques, on pourrait parler de l'effet idéologique de la structure juridique, et celui-ci, pour ce qui est de la lutte de classe économique, est de rendre « invisible », de dissimuler l'appartenance de classe des agents de la production : c'est un effet d' « occultation » qui fait que « les rapports sociaux économiques sont effectivement *vécus* par les supports sur le mode d'un fractionnement et d'une atomisation

³⁶ Etienne BALIBAR, *Ibid.*, p. 465.

³⁷ Nous soulignons.

³⁸ Etienne BALIBAR, *Idem.*

³⁹ Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, *op.cit.*, p. 136.

⁴⁰ De manière générale, la question de l'idéologie (sa nature, sa fonction) est un des problèmes principaux de l'althussérisme, et persiste sans doute même chez ceux qui auront rompu avec Althusser.

spécifiques »⁴¹. Il s'agit bien d'un effet idéologique si par idéologique, on entend, comme Althusser dans son article de 1964 « Marxisme et humanisme »⁴², la manière qu'ont les individus de *vivre* leurs rapports aux rapports sociaux de production (de les accepter, de s'en indigner, etc.). L'Etat producteur et garant du droit joue un rôle dans la lutte de classe économique : il prévient l'éclatement du conflit, il neutralise l'antagonisme en isolant les producteurs, et en les condamnant à une impuissance individuelle. Prévenir la constitution d'un collectif antagoniste est un des outils de la lutte de classe : c'est en cela que le droit, par les effets idéologiques de son fonctionnement, participe de la lutte de classe du côté des dominants. Poulantzas précise que le nom courant donné à cet effet d'isolement est la « concurrence », principalement la concurrence entre les ouvriers salariés et les capitalistes, mais même la concurrence d'ouvrier à ouvrier, de capitaliste à capitaliste, etc. L'effet d'isolement se manifeste sur le champ entier des rapports sociaux économiques. Dans ce contexte, l'isolement est un effet d'« individualisation » : il s'agit d'influer sur les conduites des individus en les « individualisant », en les désignant comme « sujets individuels » sources de leurs actions, et en concurrence avec d'autres sujets individuels, bref, en les séparant les uns des autres⁴³. La lutte de classes n'est ici envisagée que d'un seul côté : le côté des dominants. On peut alors dire que l'idéologie juridique produite par le fonctionnement du droit, ou alors, l'idéologie juridique qui est le moteur du fonctionnement du droit⁴⁴, est une pratique de désorganisation des classes dominées ; elle relève du rapport de l'Etat aux classes dominées, et également, comme le souligne Poulantzas, d'un rôle de *déliation* de l'idéologie⁴⁵. Si l'idéologie a pour rôle d'unifier et de fournir une cohésion dans un groupe donné, elle a également, du côté des classes dominées, ce rôle de *déliation*⁴⁶ : de délier l'individu des autres, comme le mode de production capitaliste, dit Marx, l'a « libéré » des « liens naturels » de la féodalité, et aussi des conditions objectives du travail. Cette *déliation* est une neutralisation politique d'éventuels regroupements collectifs antagonistes : en effet, l'effet idéologique du droit opère dans le champ de la lutte de classes économique en la déminant : reconduit à l'isolement de son parcours, l'individu ne peut concevoir la

⁴¹ Nicos POULANTZAS, *Ibid.*, p. 136.

⁴² Louis ALTHUSSER, « Marxisme et humanisme », in *Pour Marx*, *op.cit.*, p. 238-241.

⁴³ Poulantzas reprend cette question de l'« individualisation » dix ans plus tard, dans son dernier grand ouvrage, et la confronte avec les analyses foucaaldiennes des « disciplines ». Cf. Nicos POULANTZAS, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris : Les Prairies ordinaires, 1978/2013, p.109 et suivantes.

⁴⁴ Comme un moteur fonctionne à l'essence ; cette métaphore de l'idéologie-« carburant » est récurrente chez Althusser.

⁴⁵ Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t. II, *op.cit.*, p. 35.

⁴⁶ Etienne Balibar nous suggère qu'on peut faire correspondre à cette dualité fonctionnelle de l'idéologie (entre liaison et *déliation*) deux modèles : d'un côté, le modèle de la religion (qui, conformément à une des étymologies du terme, « relie » les individus entre eux), et, de l'autre, le modèle du droit (communication personnelle).

concurrence que comme un « antagonisme interindividuel » (en fonction d'une conception atomistique des rapports sociaux, propagée, entre autres, par l'idéologie juridique), et ne peut pas voir sa position comme l'effet d'un antagonisme structurel de classe. L'individualisation du producteur direct est la production de ce qu'en lexique sartrien on peut appeler un individu sériel : la sérialité (entretenu ici par l'idéologie juridique, et le fonctionnement du droit) constitue un collectif en atomisant ses membres, elle les unit en les séparant, c'est-à-dire qu'elle les réduit à une forme d'impuissance, et neutralise ou canalise de potentiels antagonismes. L'individualisation sérialisante est un procédé tactique de la lutte de classes, mais de la lutte de classes menée par les gouvernants. L'objectif général de ces tactiques de domination est, nous l'avons dit, le maintien de la conflictualité dans les limites des rapports de production existants : l'Etat a pour fonction, dit Poulantzas, le maintien de l'unité de la formation sociale dans la perpétuation des rapports de production existants. Pour maintenir l'unité, il faut prévenir la conflictualité, et le fonctionnement du droit, par ses effets idéologiques, en participe.

Nous venons de voir le premier grand effet idéologique du droit, et plus précisément du droit privé, l'effet d'isolement, mais nous avons également vu le principe fondamental de la superstructure juridico-politique de l'Etat moderne : le fait que le pouvoir de l'Etat repose sur un peuple-nation dont il incarne la volonté, peuple-nation dont les membres sont les « sujets juridiques » libres et égaux. Le « secret » de cette forme d'Etat se trouve dans le rapport de production (constitué par le rapport de propriété) dont le droit privé fournit une « expression juridique » qui en masque ou occulte la réalité. Le rôle idéologique joué par l'Etat ne se limite pas à l'effet d'isolement, ou de déliaison, dans la lutte des classes, il s'exerce également dans la fonction de cohésion de l'idéologie à travers la représentation de l'« intérêt général » du peuple-nation. L'idéologie de l'Etat moderne ne peut se passer de la catégorie d'« intérêt général » : sans cet intérêt général, pas d'unité de la société représentée par l'Etat. C'est, par exemple, une question cruciale chez Rousseau de savoir sur quoi repose l'intérêt général, présenté comme le fondement de toute société, et posé comme le présupposé nécessaire de toute théorie de l'Etat⁴⁷. En ce qui concerne notre problème, nous savons que la société repose sur des intérêts économiques divergents et concurrentiels (c'est du moins ainsi qu'elle apparaît aux individus à travers la « concurrence ») : dans ces conditions, le rôle de l'Etat est de produire une unité politique à partir de ces intérêts économiques divergents tout en

⁴⁷ Althusser en livre une analyse détaillée dans son article de 1967 sur le *Contrat social*. Cf. Louis ALTHUSSER, « Sur le "Contrat social" » (1967), in *Solitude de Machiavel et autres textes*, Paris : PUF, 1998, p. 59-102. Au prix d'un abandon de sa critique de la représentation ou de la « députation » (*Contrat social*, III, XV), on peut considérer la théorie de Rousseau comme une théorie classique de l'Etat moderne fondée sur les concepts de souveraineté et d'intérêt général (ou de « volonté générale »).

occultant leur caractère de classe. C'est à travers l'occultation de la domination de classe⁴⁸ que l'idéologie juridico-politique de l'Etat joue le rôle de facteur de cohésion de la formation sociale capitaliste : tous les « individus » privés sont réunis, et réunifiés, et se reconnaissent mutuellement comme « sujets politiques égaux en droit et fils de la Nation » dans l'universalité incarnée par le Sujet étatique. Dit autrement, c'est à travers l'Etat compris comme communauté universelle, ou comme lieu de réalisation de l'universel, que l'unité des rapports sociaux est reconstituée imaginairement : l'idéologie juridico-politique produit un effet de cohésion entre les membres de l'Etat qui se constitue à partir de leur isolement d'individus privés, et qui masque leur appartenance de classe. Si l'on ne veut pas aller jusqu'à prétendre que l'Etat occulte, par la puissance de son idéologie, les rapports de classe, on peut se contenter de dire que l'inclusion du sujet juridique isolé dans le Sujet-Etat relativise ses autres appartenances, et ses autres identités : l'identité de « sujet-citoyen-membre-et-participant-de-l'universel » qui reconnaît sa volonté dans la « volonté générale » incarnée par l'Etat secondarise ses autres identités (de classe, sexuelle, professionnelle, régionale, etc.). C'est la puissance idéologique propre de l'Etat moderne capitaliste que d'« égaliser » ses membres en les faisant ses sujets (sujets nationaux, sujets et membres du peuple-nation).

Peut-être pourrait-on reformuler les choses autrement en s'inspirant du cours de Pierre Bourdieu au Collège de France sur l'Etat. Bourdieu, à un moment de sa recherche, s'appuie sur les travaux de Philip Corrigan et Derek Sayer qu'il reformule en langage durkheimien : il définit l'Etat à partir de l'imposition d'un « conformisme logique », c'est-à-dire d'un ensemble de catégories intellectuelles ou perceptives à travers lesquelles les individus se rapportent à eux-mêmes et à leur monde social. La formation de l'Etat moderne (Etat-nation territorial) se mesure alors à l'efficace proprement idéologique de l'idéologie nationale : que les individus se perçoivent avant tout comme des sujets nationaux, c'est-à-dire des sujets étatiques-nationaux. C'est ainsi que Bourdieu peut avancer :

« [Chez Corrigan et Sayer] la naissance de l'Etat est associée à un travail qui vise "à encourager ou à contraindre les gens à s'identifier, à se percevoir de manière privilégiée en termes de nationalité, plutôt que de se désigner de manière plus locale, en tant que sujet d'un prince particulier, ou plus large, comme par exemple le fait

⁴⁸ Poulantzas souligne ce trait distinctif de l'Etat moderne capitaliste : à la différence des organisations politiques des formations sociales précapitalistes où l'inégalité était justifiée par une idéologie religieuse « sacrée » dans la formation féodale, ou une idéologie morale et philosophique dans la formation esclavagiste (pensons aux textes d'Aristote qui naturalisent l'esclavage), dans la formation capitaliste, toute mention à une domination de classe est absente du langage des institutions, et, au contraire, on n'y proclame que l'« égalité » des individus privés et identiques, unifiés dans l'universalité étatique. Cf. Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.II, *op.cit.*, p. 36-37.

d'appartenir à l'univers de la chrétienté"⁴⁹. La naissance de l'Etat est donc associée à l'imposition à l'ensemble des individus d'une nation d'un point de vue privilégié sur leur propre identité, ce point de vue privilégié étant celui de la nation : ils s'identifient comme Français, et non pas membres du Saint Empire romain germanique ou comme Basques ou Bretons⁵⁰ ».

Pour utiliser cette idée dans notre propos, il faut rappeler la différence manifeste qui sépare la perspective de Corrigan et Deyer de celle de Poulantzas : pour Poulantzas, le pouvoir d'Etat ne s'exerce pas en dehors des classes sociales. Autrement dit, cette imposition, par un ensemble de pratiques idéologiques (de « rituels⁵¹ » dirait Bourdieu), d'une « identité nationale commune » qui relativise ou secondarise les autres « identités » ou « appartenances », ne s'effectue pas hors d'une stratégie de domination de classe. La principale « appartenance » qui doit être secondarisée, dans la perspective de Poulantzas, est l'« appartenance de classe » : c'est à ce niveau que l'idéologie juridique (ou plutôt juridico-politique), par sa dissimulation de l'appartenance de classe, joue tout son rôle dans la formation de l'idéologie d'Etat. En identifiant Etat et idéologie d'Etat, nous anticipons déjà une thèse qu'Althusser développera par la suite : l'Etat est une puissance idéologique, l'Etat ne fonctionne et n'existe que comme exercice d'un pouvoir idéologique⁵². Poulantzas identifie, à la suite des classiques du marxisme (Engels notamment), dans l'idéologie juridique l'expression privilégiée de l'idéologie bourgeoise, ou idéologie dominante de l'Etat moderne, mais il nous semble qu'il serait possible d'introduire une fine distinction dans cette idéologie. D'un côté, corrélativement au fonctionnement du droit marchand, il y aurait l'idéologie juridique « individualiste-personnaliste » de l'égalité de personnes passant, sur la base de leurs volontés « libres et égales », des contrats ; d'un autre côté, il y aurait une idéologie juridique compensatoire de cet individualisme dérivé de la structure économique de la sphère de la circulation : l'idéologie juridico-politique qui fait participer de manière *égale* tous les membres de l'Etat à l'« *intérêt général* » de la société incarné dans l'Etat. L'isolement individualiste économique est dépassé dans la participation de tous les individus à une même appartenance (celle de

⁴⁹ Philip CORRIGAN et Derek SAYER, *The Great Arch. English State Formation as Cultural Revolution*, Cambridge : Blackwell, 1985, p. 191 [Note de Bourdieu].

⁵⁰ Pierre BOURDIEU, *Sur l'Etat. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris : Seuil/Raisons d'agir (« Cours et travaux »), 2012, édition établie par Patrick Champagne, Remi Lenoir, Franck Poupeau et Marie-Christine Rivière, p. 228.

⁵¹ Cf. Pierre BOURDIEU, *Ibid.*, p.230. « Rituel » est également le terme qu'Althusser emploie dans sa dernière théorie de l'idéologie pour désigner les pratiques idéologiques.

⁵² Cf. Louis ALTHUSSER *Sur la reproduction*, Paris : PUF, 2011. Précisément, dans sa correspondance avec Althusser à propos du manuscrit *Sur la reproduction*, Poulantzas lui dira avoir anticipé son idée de réunification de l'Etat et de l'idéologie. Cf. Archives IMEC/ALT2. A17-04.03, p.20.

l'unité politique de l'Etat ou Etat-nation) dans laquelle tous peuvent se reconnaître et se retrouver spéculairement.

Résumons-nous : l'Etat a la *double fonction* de produire un effet d'isolement dans les rapports sociaux économiques, et de représenter l'unité politique de la société à partir de cet isolement (qui est, en partie, son effet). Cette deuxième fonction, de dépassement de l'isolement dans la participation à une unité supérieure, doit être replacée dans le cadre d'une lutte de classe politique : la lutte de la classe dominante qui a besoin de l'Etat pour imposer sa domination à toute la société. Si on ne précise pas que l'imposition d'une « identité commune » effectuée à travers l'idéologie juridico-politique de l'intérêt général, qui est aussi une idéologie nationale de l'intérêt *national*, est indissociable d'une stratégie de domination de classe, on ne se donne pas les moyens de distinguer la position d'un marxiste comme Poulantzas de celle d'auteurs plus « durkheimiens » (ou, disons, « durkheimo-compatibles ») comme Corrigan et Sayer.

C'est donc par l'Etat qu'une relative unité de la classe dominante, ou des classes dominantes, est constituée à partir de l'isolement de leur lutte économique, et que leurs intérêts politiques seront constitués comme « représentatifs de l'intérêt général du peuple-nation ». Pour désigner cette opération de transformation d'intérêts de classe en « intérêt général », Poulantzas reprend à Gramsci le terme d'« hégémonie »⁵³ : cette transformation est une « hégémonisation » des intérêts des classes dominantes. L'Etat national-populaire-de-classe est ainsi également nommé par Poulantzas « *Etat à direction hégémonique de classe* »⁵⁴. Disons tout de suite qu'Althusser aussi bien que Poulantzas sont gênés dans leur référence à Gramsci : à la fois redevables d'un effort de pensée qui arrache le matérialisme historique à l'économisme et à l'évolutionnisme de la II^e Internationale, d'une tentative de théorisation du politique, et de la spécificité de l'instance politique dans le tout social (tentative elle-même dépendante des contributions de Lénine), et, en même temps, critiques à l'égard de ce qu'ils considèrent comme une orientation philosophique humaniste⁵⁵ (la *filosofia da prassi*) qui fait de l'histoire le résultat de l'activité (*praxis*) des hommes, et qui a conduit Gramsci, dans un célèbre article intitulé « La Révolution contre *le Capital* », à soutenir que la révolution russe anti-capitaliste a dû se faire contre

⁵³ Remarquons, par ailleurs, que Foucault recourt aussi à ce concept dans la *Volonté de savoir*, sans jamais mentionner explicitement le théoricien italien.

⁵⁴ Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.1, *op.cit.*, p. 144.

⁵⁵ Par l'ajout de ce prudent « ils considèrent », nous souhaitons simplement écarter la question philologique de savoir si cette caractérisation de la pensée de Gramsci est correcte ou non. Nous ne parlons que du Gramsci vu par Althusser. Mais, il est probable que, sur certains points, Althusser soit de « mauvaise foi » envers le penseur italien. L'examen de la « probité philologique » d'Althusser à l'égard de Gramsci serait l'objet d'un autre travail. Sur la lecture de Gramsci par Althusser, voir Vittorio MORFINO, « Althusser lecteur de Gramsci », in *Actuel Marx*, n°57, 2015/1, p.62-81.

l'ouvrage de Marx, *Le Capital*⁵⁶. Malgré ces difficultés, c'est à bien aux passages que Gramsci consacre à Machiavel et à l'analyse de la transition du féodalisme au capitalisme dans l'Italie de la Renaissance que Poulantzas va chercher ce qui est, pour lui, seulement le premier sens du concept d'*hégémonie* : la constitution des intérêts politiques des classes dominantes en intérêts représentatifs du « peuple-nation ». Nous reproduisons ici le long extrait essentiel des « Notes sur Machiavel » que Poulantzas a sélectionné pour élaborer son premier concept d'hégémonie :

« Un troisième moment est celui où on atteint la conscience que ses propres intérêts corporatifs, dans leur développement actuel et futur, dépassent les limites de la corporation, d'un groupe purement économique, et peuvent et doivent devenir les intérêts d'autres groupes subordonnés. C'est la phase où les idéologies qui ont germé auparavant deviennent "partis", se mesurent et entrent en lutte jusqu'au moment où une seule d'entre elles ou une combinaison tend à l'emporter, à s'imposer, à se répandre sur toute l'aire sociale, déterminant... aussi l'unité intellectuelle et morale, en posant tous les problèmes autour desquels s'intensifie la lutte, non pas sur le plan corporatif, mais sur un plan "universel", et en créant ainsi l'hégémonie d'un groupe social fondamental sur les groupes subordonnés. L'Etat est conçu, certes, comme l'organisme propre d'un groupe, destiné à créer des conditions favorables à la plus grande extension du groupe lui-même ; mais ce développement et cette expansion sont conçus et présentés comme la force motrice d'une expansion universelle, d'un développement de toutes les énergies "nationales", c'est-à-dire que le groupe

⁵⁶ D'une manière générale, on peut dire qu'Althusser et Poulantzas entretiennent un rapport très compliqué à la figure de Gramsci. En effet, il s'agit pour eux de récupérer l'originalité d'analyses politiques tout en leur donnant un autre fondement théorique, anti-humaniste et anti-historiciste. Il semble que le cas Gramsci (qui est tout aussi bien le cas Machiavel) leur pose un énorme problème qu'ils peinent à résoudre dans les années 1960 : le problème de savoir comment penser une subjectivité politique (ou du moins un « agent ») quand on a renoncé à tout subjectivisme (à toute idée de subjectivité constituante). Ce problème est affronté par Althusser, de manière quasi-parallèle aux textes qu'il publie, dans des textes qu'il range dans ses tiroirs : les différents manuscrits sur Machiavel, sans cesse retravaillés, et publiés désormais en France (et hors de France) dans un livre à part. Il est impossible de passer sous silence également une dimension historique et politique compliquée : Gramsci est une autorité « sainte » en Italie, l'objet de toutes les réappropriations par l'appareil du Parti. Le Parti italien n'a pas le même rapport aux intellectuels que le Parti français : il leur laisse plus de liberté théorique, et son modèle nourrit des courants critiques en France. Réutiliser Gramsci revient toujours à critiquer, implicitement, les instances du Parti français. Néanmoins, là encore, toute utilisation est dépendante de la conjoncture : lorsqu'Althusser reprend et critique Gramsci à la fin des années 1970, c'est dans le cadre du débat du « compromis historique italien », de la place des PC occidentaux dans le jeu « normal » de la politique institutionnelle, et de ce point de vue, la référence à Gramsci a pu être utilisée pour justifier la ligne politique du « compromis historique ». On peut toujours faire deux lectures de l'utilisation d'un auteur du corpus marxiste par Althusser ou Poulantzas : une purement théorique (par exemple un débat entre « humanisme » et « anti-humanisme » dans l'interprétation du matérialisme historique), et une politique qui tient compte de l'insertion des énoncés dans une conjoncture théorico-politique, surdéterminée par la politique.

dominant est coordonné concrètement avec les intérêts généraux des groupes subordonnés et que la vie de l'Etat est conçue comme une formation continue et un continuel dépassement d'équilibres instables (dans les limites de la loi) entre les intérêts du groupe fondamental et ceux des groupes subordonnés, équilibres où les intérêts du groupe dominant l'emportent, mais jusqu'à un certain point seulement, c'est-à-dire non jusqu'au mesquin intérêt économique-corporatif⁵⁷ ».

Texte absolument remarquable à bien des égards et que Poulantzas et Althusser, chacun à leur manière, ne feront que développer⁵⁸. On y trouve donc l'idée selon laquelle un groupe (c'est-à-dire une classe, ou une alliance de classes) établit fermement sa domination sur la société, et sur les autres groupes sociaux, à partir du moment où son idéologie s'universalise, à partir du moment où elle devient universelle pour la société considérée ; il ne s'agit que d'un « universel » propre à un Etat « national-populaire », c'est-à-dire à un Etat parmi d'autres Etats, un Etat pris dans un système de relations avec d'autres Etats. Cette universalité interne est l'universalité propre à l'Etat national : chez les sujets juridiques de cet Etat, elle consiste en une relativisation de leurs diverses appartenances (de classe, de région, de profession, etc.), et les institue comme « sujets de l'Etat » libres et égaux en droits, et tous également membres de l'Etat. Gramsci précise que cette universalisation se fait sous la direction hégémonique d'un groupe, et c'est pourquoi Poulantzas appelle cet Etat « Etat national-populaire de classe » : un Etat où les sujets sont définis comme membres du peuple-nation qui est source de la souveraineté juridique, mais qui repose sur des rapports de production qui constituent une distribution des sujets en classes antagoniques. Et Gramsci livre, dans ce texte remarquable, une deuxième indication essentielle : l'universalité des intérêts représentés dans l'Etat ni ne tombe du ciel, ni ne provient de la réflexion de la conscience du sujet juridique effectuée dans le silence des passions (comme le veut Rousseau), elle provient d'un rapport de forces entre groupes antagonistes, et se réalise sous la forme d'un équilibre instable, variant suivant la conjoncture dudit rapport de forces social. L'Etat réalise, dans les limites du droit existant, le compromis continu entre les groupes sociaux, c'est-à-dire entre les classes et les fractions de classes existantes, qui produit une représentation d'un intérêt

⁵⁷ Antonio GRAMSCI, *Note sul Machiavelli e lo Stato moderno*, Einaudi, p. 40 et suiv., cité par Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 147-148.

⁵⁸ Ce texte est crucial jusque dans le post-althusserisme : ainsi les développements de Balibar sur l'idéologie dans son article fondamental sur les « trois concepts de la politique » s'en inspirent grandement pour contester l'usage même qu'Althusser faisait de la notion d'idéologie dominante. Cf. Etienne BALIBAR, « Trois concepts de la politique : Emancipation, transformation, civilité », in *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, *op.cit.*, p. 25-26. On pense aussi, bien sûr, aux développements d'Ernesto Laclau et Chantal Mouffe dans leur classique ouvrage post-althusserien et post-marxiste écrit au milieu des années 1980. Cf. Ernesto LACLAU et Chantal MOUFFE, *Hégémonie et stratégie socialiste*, Paris : Les Solitaires intempestifs, 2009, traduction de Julien Abriel.

« universel » propre à la formation sociale considérée. L'hégémonie idéologique se réalise donc continuellement et forme le fondement de l'idéologie juridico-étatique : l'Etat incarne l'intérêt général du peuple-nation dont il tire sa souveraineté. On peut dire que l'hégémonie participe pleinement de la fonction de l'Etat dans la formation sociale capitaliste : maintenir la formation sociale donnée dans une forme d'unité qui l'empêche d'éclater, et de révolutionner les rapports sociaux de production.

A ce premier sens, Poulantzas en ajoute un deuxième, qui lui est propre : les traits spécifiques de l'Etat capitaliste (son jeu institutionnel, le mécanisme de la représentation, le suffrage universel) rendent possible le fonctionnement d'un *bloc au pouvoir*, composé de plusieurs classes, ou fractions de classes politiquement dominantes. Ce bloc est une unité contradictoire complexe à dominante : la classe ou fraction de classe qui domine le bloc est appelée hégémonique. En son deuxième sens, l'hégémonie qualifie la relation de dominance d'une classe ou fraction de classe sur les autres classes dominantes. Le phénomène de bloc au pouvoir est rendu possible notamment par la pluralité des classes dominantes dans la formation sociale capitaliste qui tient elle-même à la coexistence de plusieurs modes de production dans cette formation. Par ailleurs, Poulantzas s'appuie sur les analyses de Marx démontrant l'existence de plusieurs « formes d'existence » du capital, pour en tirer un concept de « fractions de classe » :

« L'existence du capital, en tant que capital marchandise (le capital commercial)... constitue une phase du procès de reproduction du capital industriel, donc de son procès total de production... il s'agit là de deux formes d'existence séparées, différentes, du même capital⁵⁹».

Poulantzas en dérive l'idée que la classe bourgeoise se présente constitutivement divisée en fraction commerciale, fraction industrielle, et fraction financière. La dominance au sein du bloc au pouvoir variera selon la conjoncture des forces sociales. La classe ou fraction de classe hégémonique doit constituer ses intérêts économiques en intérêts politiques, représentant ainsi l'intérêt général des classes ou fractions du bloc au pouvoir. Poulantzas donne en exemple de constitution d'une hégémonie au sein du bloc au pouvoir les analyses marxistes de la formation sociale française au XIX^e siècle, et plus précisément les passages de *La lutte des classes en France* qui portent sur la République parlementaire (qui fait suite à la Monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe) :

⁵⁹ Karl MARX, *Capital*, 3, II, 280 cité in Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t. II, *op.cit.*, p. 57. A titre d'illustration, on peut dire qu'aujourd'hui, sous le néolibéralisme, c'est la fraction du capital financier qui exerce son hégémonie. Voir à ce sujet les travaux de Gérard Duménil et Dominique Lévy.

« Dans un pays comme la France...il faut qu'une masse innombrable de gens de toutes les classes bourgeoises...participent à la dette publique, au jeu de la Bourse, à la finance. Tous ces participants subalternes ne trouvent-ils pas leur soutien et leurs chefs naturels dans la fraction qui représente ces intérêts dans les proportions les plus formidables, qui les représente dans leur totalité ? ⁶⁰ »

En règle générale, précise Poulantzas, la fonction d'hégémonie exercée au sein du bloc au pouvoir (par une classe ou fraction de classe sur les autres classes et fractions dominantes), et la fonction d'hégémonie idéologique exercée sur l'ensemble de la société se concentrent en une seule et même classe ou fraction. A propos de l'exemple de l'hégémonie de l'aristocratie financière sous la République parlementaire, Poulantzas cite Marx qui nous dit que cette République était la seule forme d'Etat « ...dans laquelle leur intérêt général de classe pouvait se subordonner à la fois les prétentions de ces différentes fractions *et toutes les autres classes de la société*⁶¹ ».

Si on tire les conséquences de ce que Poulantzas nous a dit sur les opérations d'unification réalisées par l'Etat, on peut dire qu'elles sont doubles⁶². D'un côté, l'unité de l'Etat capitaliste tient à ce qu'il est censé produire l'unité du peuple-nation, et d'un autre côté, elle tient aussi à ce qu'il sert à constituer l'unité politique du bloc au pouvoir sous l'hégémonie de la classe ou de la fraction de classe hégémonique. C'est par l'Etat et son unité que s'opère l'unification de la classe dominante : l'insistance sur son *unité*, qui ne peut provenir que de la théorie *juridique* de la souveraineté et de la représentation publique pour laquelle l'unité du Représentant (l'Etat) produit celle du Représenté (la société, la nation)⁶³, tend à en faire la condition de possibilité de l'unité de la société et de l'unité de la classe dominante. Ainsi, un *soupçon de « juridisme »* pèse sur les analyses de Poulantzas, soupçon qui tient peut-être à la difficulté de manier la référence croisée au marxisme et à la « science politique »⁶⁴.

Que nous a appris ce rapide parcours dans la première théorie de l'Etat de Poulantzas et que peut-il nous apporter aujourd'hui ? Nous pouvons commencer par

⁶⁰ Karl MARX, *La lutte des classes en France*, 161, cité in Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 64.

⁶¹ Karl MARX, *Lutte des classes en France*, cité in Nicos POULANTZAS, *ibid.*, p. 64.

⁶² Cf. Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, t.2, *op.cit.*, p. 133.

⁶³ Cf. Julien PALLOTTA, «La critique de la représentation chez Antonio Negri. Pour une refondation du radicalisme démocratique», accessible en ligne : <http://actuelmarx.u-paris10.fr/alr0029.htm>

⁶⁴ En 1977, soit lors des débats autour de l'absence ou non de théorie de l'Etat dans le marxisme, Althusser, dans ce qui ressemble à un moment d'autocritique voilée (par la médiation d'une critique de Gramsci), dit que la prétendue théorie gramscienne de l'Etat est, « moins une théorie de l'Etat que, sous des catégories empruntées à la "science politique" autant qu'à Lénine, la recherche d'une ligne politique pour la conquête du pouvoir d'Etat par la classe ouvrière ». Cf. Louis ALTHUSSER, *Solitude de Machiavel*, *op.cit.*, p. 277. La remarque vaudrait peut-être aussi pour Poulantzas qui s'est grandement inspiré de Gramsci.

en retenir la thèse centrale : l'Etat reçoit, dans la formation sociale, la fonction d'ordre et de cohésion sociale qui consiste à contenir les antagonismes de classes au sein des rapports de production existants. La question est donc de savoir comment l'Etat peut produire cet effet dans la formation sociale capitaliste. Poulantzas accorde dans son analyse une grande importance au droit et à ses effets idéologiques. Le fonctionnement du droit capitaliste (privé ou public), occultant l'antagonisme de classe, et permettant l'hégémonisation des intérêts politiques et économiques des classes dominantes, participe de la fonction de l'Etat : assurer le maintien des rapports sociaux de production existants, en réalisant la neutralisation des antagonismes requise pour la conservation de l'unité de la formation sociale. Deux remarques critiques finales nous ramenant à l'actualité semblent pouvoir être formulées.

Premièrement, on peut se demander si la conception du droit comme « individualisant » et « atomisant » (outil de désorganisation des classes dominées), si elle est bien pertinente en partie, n'est pas un obstacle pour penser le développement du droit effectif de la société capitaliste. En effet, la tendance à l'« individualisation » et à l'« atomisation » a buté contre les effets historiques des luttes de la classe ouvrière qui ont mené à la constitution d'un « droit du travail » et de droits sociaux. C'est ce que Poulantzas ne parvient pas à affronter clairement en 1968. De manière symptomatique, en 1969, ce n'est qu'au détour d'une note en bas de page qu'Althusser, pour sa part, soutient que les luttes de classes ouvrières ont imposé au droit capitaliste « un Code "monstrueux" au regard du Code civil : le "Code du travail"⁶⁵ ». La récente activité législative du gouvernement français tend bien à montrer que, pour la classe dominante, ce code est une anomalie qu'il faut détruire et qu'il faut rétablir les pleins pouvoirs politiques du patronat sur les salariés⁶⁶.

Deuxièmement, on peut se demander si, en l'état du concept d'idéologie qu'utilise Poulantzas en 1968, il est bien suffisant d'en référer à l'idée d'une production d'effets d'individualisation uniquement par le recours à l'idée d'un mécanisme idéologique du droit. C'est bien le sens de la polémique que Foucault va mener avec le marxisme althusserien dans les années 1970 quand il viendra à se passer de tout recours au concept d'idéologie pour privilégier l'analyse de dispositifs matériels de pouvoir⁶⁷. Aujourd'hui, dans la conjoncture qui est la nôtre, marquée par l'hégémonie néo-libérale, la question se pose de savoir quels outils théoriques utiliser pour penser l'emprise du capital sur les individus. Les perspectives ouvertes par

⁶⁵ Cf. Louis ALTHUSSER, *Sur la reproduction*, *op.cit.*, p. 199 note 2.

⁶⁶ Cf. Martine BULARD, « Les recettes des nouveaux pragmatiques », *Le Monde diplomatique*, avril 2015 et « Déluge de bombes sur le code du travail », disponible en ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2016-02-19-code-du-travail> et Hélène-Yvonne MEYNAUD, « Du droit du travail au travail sans droits », *Le Monde diplomatique*, mars 2016. Pour une mise en perspective sociologique et historique récente de la constitution du droit de travail, voir Claude DIDRY, *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, Paris : La Dispute, 2016.

⁶⁷ Nous pensons, bien sûr, aux analyses de *Surveiller et punir*.

Foucault posent, par exemple, la question de savoir si le *management* néo-libéral qui est bien un gouvernement par l'individualisation n'est qu'une idéologie, et si et comment relier les analyses de la gouvernementalité d'entreprise (*l'entrepreneuriat de soi*) avec les analyses plus anciennes des disciplines, en sachant que Poulantzas, dans son dernier grand ouvrage en 1978, leur a donné du crédit⁶⁸.

⁶⁸ Sur la contestation par les néo-foucauldien du recours à la catégorie marxiste d'idéologie pour penser l'actualité néo-libérale, voir Christian LAVAL, « L'entreprise comme nouvelle forme de gouvernement. Usages et mésusages de Michel Foucault », in Hervé OUL'CHEN, *Usages de Foucault*, Paris : PUF, 2014, p.143-158 et sur des tentatives contemporaines pour penser l'entreprise néo-libérale en alliant Marx et Foucault, voir Stéphane HABER, « Marx, Foucault et la grande entreprise comme institution centrale du capitalisme », in C. LAVAL, L. PALTRINIERI et F. TAYLAN, *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, Paris : La Découverte, 2015, p.309-322, et Massimiliano NICOLI et Luca PALTRINIERI, « Qu'est-ce qu'une critique transformatrice ? Contrat psychologique et normativité d'entreprise », in *Ibid.*, p.323-338.